

Un nouvel écrin pour améliorer l'image des métiers techniques

MOUTIER Le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, qui dispense un cursus de formation dual pour les métiers de la mécanique et du décolletage depuis 10 ans, a inauguré ses nouveaux locaux au Forum de l'Arc.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN

C'est dans un contexte particulier que le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ) a présenté les nouveaux espaces dans lesquels 19 apprentis suivent la première partie de leur formation dans les métiers de la mécanique et du décolletage, au Forum de l'Arc, à Moutier. D'un côté, le cursus d'apprentissage dual complet, initié en 2012 par quelques entreprises de la région, fête ses 10 ans. Et de l'autre, la branche peine, la problématique est connue, à recruter.



Un apprenti rapporte bien plus que ce qu'il coûte."

DANIEL UHLMANN
CEO DU GROUPE AZUREA



Le CAAJ-Moutier dispose désormais d'un atelier spacieux pour former ses apprentis. STÉPHANE GERBER

Florent Cosandey, chef de la section francophone au sein de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, voit deux principales raisons à ce triste état de fait. Premièrement, les professions techniques souffrent malheureusement d'un déficit d'image. «Nombre de gens conçoivent encore le travail du décolleteur dans des locaux sombres qui empestent les effluves d'huile», relève-t-il. «Avec la concurrence qui existe entre les métiers, difficile de rivaliser avec les formations d'assistant socio-éducatif ou dans le domaine de la communication visuelle, comme le graphisme, qui ont actuellement le vent en poupe.» Pourtant, la pratique dans les mé-

tiers techniques a bien changé, mais il est toujours compliqué de tordre le cou aux images d'Épinal. L'immense surface sur laquelle ont pris place des machines-outils dernier cri, que les intéressés ont pu découvrir vendredi après-midi, doit ainsi servir à «redorer le blason» de la profession. «Pour ceux qui se souviennent des locaux sombres de la rue de l'Est, où les ateliers étaient répartis sur trois salles et deux étages, ce déménagement est plus que bienvenu pour le confort des apprentis», se réjouit Danielle Ackermann, directrice du CAAJ - Moutier. «C'est vrai que l'atelier est spacieux et bien équipé», constate Gaël Herren, responsable des opérations chez Swiza SA, en-

treprise qui a rejoint le collectif comptant désormais 21 firmes du Jura et du Jura bernois il y a un an et demi. «Le concept de former l'apprenti pendant un an et demi ou deux ans au CAAJ est vraiment intéressant», poursuit-il. «Pour une société de notre taille, qui n'a pas forcément le temps ni les ressources en personnel pour le faire, cela permet d'employer un jeune qui a déjà acquis les bases du métier.»

Implication des entreprises

Le second motif d'explication de la difficulté de recrutement vient de la complexité des formations, demandant des compétences notamment en mathématiques et en logique que tous les jeunes n'ont pas. A ce

niveau-là, Florent Cosandey regrette le faible pourcentage de femmes (moins de 10), qui embrassent ce domaine professionnel, malgré les efforts entrepris pour les attirer. Parmi les 19 jeunes en formation au CAAJ à Moutier, on ne retrouve en effet qu'une seule fille. Lana Zaugg, a décroché un contrat d'apprentissage en tant que mécanicienne de production dans l'entreprise MPS, à Court. «Je voulais faire quelque chose de manuel et c'est ma meilleure amie, également mécanicienne de production, qui m'a donné envie de me lancer dans ce domaine.» Les apprentis sont en effet les meilleurs ambassadeurs, ce que n'a pas manqué de souligner Dominique Lauener, pré-

sident du Conseil d'administration du CAAJ, en rêvant que le centre devienne encore davantage une référence au niveau de la formation professionnelle dans le décolletage. «Ce lieu doit, par ailleurs, être fédérateur entre le Jura et la Berne francophone, car nous sommes trop petits pour nous développer chacun de notre côté.» Le ministre de la Formation, de la culture et des sports pour le canton du Jura, Martial Courtet, a tenu à insister sur l'important rôle que jouent les entreprises partenaires, dans la mise à disposition des moyens de formation, mais aussi dans l'accompagnement des apprentis eux-mêmes. «Très vite, il faut pouvoir orienter les jeunes et leur présenter ces mé-

Parcours gagnant

En 10 ans, le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, à Moutier, a vu passer 120 apprentis et compte un taux de réussite de 98% aux examens de CFC. Le centre compte 21 entreprises partenaires: Acrotec Group, Azurée Technologie Horlogère SA, Azurée Microtechnique SA, Gérald Badan SA, BF Décolletage SA, Boillat Décolletage SA, Dubois & Dépraz SA, Easydec SA, Eric Gerber SA, Les Fils d'Henri Frei SA, Roger Maeder SA, MPS décolletage SA, MPS Watch SA, Polydec SA, Schaublin Machines SA, Swissmec SA, Swiza SA, Tavader SA, Tectri SA, Tornos SA, Ultra Décolletage SA.

tiers techniques, qui sont un peu l'ADN de notre région.» Avec ces nouveaux locaux, le CAAJ dispose ainsi d'un outil adapté pour le faire. Et Danielle Ackermann d'abonder en ce sens: «Nous entendons souvent des entreprises se plaindre de ne pas trouver de personnel qualifié. C'est vrai... mais combien d'entre elles s'impliquent dans la formation?» questionnelle, en lançant un appel clair aux firmes à s'engager, ou à continuer de le faire, pour préparer la relève. «Si nous véhiculons qu'un apprenti coûte cher, cela ne donnera pas envie de découvrir le métier», relance Daniel Uhlmann, CEO du groupe Azurea. «Or c'est faux, ils rapportent bien plus qu'ils ne coûtent. Et cet écrin tout neuf doit avoir un effet galvanisant pour attirer les jeunes talents dans la région.»

Baume-Schneider pourra jouer le rôle de médiatrice

TRANSFERT DE MOUTIER Les gouvernements bernois et jurassien ont accordé leur confiance à la ministre jurassienne.

La conseillère fédérale jurassienne Elisabeth Baume-Schneider pourra finalement jouer le rôle de médiatrice dans le dossier de Moutier, comme l'ont fait ses prédécesseurs à la tête du DFJP. Les gouvernements bernois et jurassien lui ont accordé leur confiance.

La Confédération assume en effet une fonction de médiation pour le cas où les négociations entre les cantons s'avèreraient difficiles sur la Question

jurassienne. Cette tâche relève traditionnellement du chef du Département fédéral de justice et police (DFJP). Elisabeth Baume-Schneider avait indiqué, peu après son entrée en fonction en janvier, être prête à assumer ce rôle dans l'intérêt des deux cantons. «L'un comme l'autre l'ont assurée de leur confiance pleine et entière par courrier», indique vendredi le DFJP. Le Conseil exécutif a donné sa réponse le 18 janvier et le Gou-

vernement jurassien le 24 janvier. «Pour Elisabeth Baume-Schneider, il importe que ces dernières étapes en vue de la résolution définitive de la question jurassienne soient une réussite pour les deux cantons et leur population», poursuit le DFJP.

Un dossier sensible

La Bernoise Simonetta Sommaruga avait aussi traité ce dossier sensible quand elle était cheffe du DFJP et n'avait



Elisabeth Baume-Schneider avait indiqué, peu après son entrée en fonction en janvier, être prête à assumer ce rôle de médiatrice. KEYSTONE

jamais eu à se récuser. L'ancienne conseillère fédérale avait alors demandé au canton du Jura s'il voyait un problème à ce qu'une Bernoise se charge du dossier de la Question jurassienne.

Dans le Jura bernois, certains mettent en doute l'impartialité de la Jurassienne. Après les mouvements antiséparatistes Sanglier et Force démocratique, c'était jeudi au tour des sections du PLR et de l'UDC du

Jura bernois de dénoncer le rôle de médiatrice d'Elisabeth Baume-Schneider (voir Le JdJ de vendredi).

Ces partis et mouvements, opposés au transfert de Moutier, citent le passé de militante de la conseillère fédérale. PLR et UDC estiment qu'Elisabeth Baume-Schneider peut difficilement être crédible en tant que médiatrice tenue à l'impartialité et au devoir de réserve dans une négociation entre les cantons de Berne et du Jura. En tant que ministre jurassienne durant trois mandats, Elisabeth Baume-Schneider avait défendu, comme ses collègues, la création d'un canton formé du Jura et du Jura bernois. En 2012, alors présidente du Gouvernement jurassien, elle avait signé la déclaration d'intention visant à régler la question jurassienne. **ATS**